

Délibération N°: 23-095

Acte mis en ligne le : 23/11/2023

Conseillers en exercice : 36

Présents : 25    Votants : 35

L'an 2023, le JEUDI 16 NOVEMBRE à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA, Président.  
Secrétaire de séance : Christine NOWAK.

**Présents :** Mmes et MM ANTONIN Daniel, BADUFLE Christophe, BICHET Fabien, BOUQUET Isabelle, CARLES Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, TASCIOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

**Procurations :**

ANGONIN Daniel à REVEYRAND Michel	GASS-VERNAY Julie à QUEMIN André
BICHET Fabien à DELAY Monique	GENDRIN Valérie à PORRETTA René
CARLES Michel à ROUSSEL Régis	HUGOU Isabelle à MUSTI Murielle
CHARDON Véronique à COCHARD Bernard	ROSET Patrick à GIRERD-POTIN Albert
CHASTAGNARET Martine à NOWAK Christine	TERRY Joël à CASTAING Patrick

D23-095 / RESSOURCES HUMAINES - SUPPRESSION DU POSTE DE « CHARGE D'ADMINISTRATION GENERALE ET LOGISTIQUE » AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE TETE DE RESEAU

*Nomenclature ACTES : 4111*


Le poste de « chargé d'administration générale et logistique en médiathèque » est vacant depuis juillet 2023, suite au départ en retraite de l'agent occupant le poste.

Les besoins de la médiathèque d'Heyrieux et du réseau des médiathèques ont été redéfinis, les services et les postes ont été réorganisés, ce qui a conduit à la création d'un nouvel emploi permanent d'agent de médiathèque se substituant au poste précité, selon délibération du conseil communautaire en date du 28 septembre 2023.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU l'avis consultatif rendu par le Comité Social Territorial en date du 12/10/2023 ;
- DE SUPPRIMER l'emploi permanent à temps complet de « chargé d'administration générale et logistique en médiathèque », actuellement vacant ;
- D'APPROUVER la modification du tableau des emplois correspondante.

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.*

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Christine NOWAK 	René PORRETTA 